

Communiqué de presse

Le 19 Novembre 2020

DEUX NOUVELLES LABELLISATIONS EVE®

La promenade bleue à Colombes et le parc départemental des sports de la Grenouillère à Antony labellisés

La promenade bleue départementale, qui relie Rueil-Malmaison à Colombes, et le parc départemental des Sports de la Grenouillère à Antony s'inscrivent dans les 500 ha des sites labellisés EVE® du Département.

Depuis 2012, le Département des Hauts-de-Seine confie l'évaluation de la gestion environnementale de ses parcs à l'organisme national de contrôle et de certification ECOCERT qui audite et octroie le Label Eve® (Espace végétal écologique). 19 parcs et promenades sont désormais labellisés.

Pour obtenir ce label, des contrôles de conformité des pratiques de gestion sont réalisés selon les exigences du référentiel Eve®. Notamment la qualité de la gestion et de la conservation du paysage par la mise en œuvre d'un plan de gestion, la protection de la biodiversité, la sobriété des consommations d'énergie et des ressources naturelles, la valorisation auprès des publics dont l'aménagement d'aires de « street workout ».

Le Département est engagé dans une politique de développement durable notamment par la mise en place d'une gestion différenciée et harmonieuse de ses espaces verts.



Promenade bleue départementale à
Colombes



Parc départemental des Sports de la
Grenouillère à Antony

Contact presse

Justine MAUCOTEL

tél. : 01 47 29 32 32

courriel : jmaucotel@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr